ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

27 ET 28 AVRIL 2024

CHAMPIONNAT NATIONAL TENNIS DE TABLE

UFOLEP B

ESPACE SPORTIF
Jules Ladoumegue
MÉRICOURT
rue Jeannette Prin

ENTRÉE GRATUITE

UFOLEP
TERRE D'ÉGALITÉ

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Tennis de table Pas-de-Calais SAINS-EN-GOHELLE
ASTT MÉRICOURT
T.T. BARBOLETTE LIÉVIN
C.S.L. GRENAY
DAUPHINTT.COM
FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS la ligue de l'enseignement
Région Hauts-de-France
62 Pas-de-Calais Mon Département
CALL Communauté d'agglomération Lens-Liévin
VILLE de MÉRICOURT
Crédit Mutuel Nord Europe

L'UFOLEP Nationale,

La Commission Nationale de Tennis de Table,

Le Comité départemental UFOLEP Pas-de-Calais,

La ville de Méricourt,

La Commission Sportive Départementale de Tennis de Table

L' ASTT MÉRICOURT,

VOUS FÉLICITENT POUR VOTRE PARTICIPATION À CE NATIONAL .

Nous vous souhaitons un excellent séjour dans notre département du Pas-de-Calais.

Arnaud Jean
Président National UFOLEP

Natacha Mouton-levreay
Présidente Départementale de l'UFOLEP 62

Bernard Baude
Maire de Méricourt

Pierre Bayon
Responsable de la CNS

Xavier Godin
Responsable de la CSD Tennis de Table

Sébastien Joly
Président de l'ASTT Méricourt

ARNAUD JEAN

Le tennis de table est une activité importante de notre fédération et elle concerne tous les âges, hommes, femmes qui pratiquent en loisir, en compétition dans nos clubs avec des encadrements souvent bénévoles qu'il faut saluer. Grâce aux règlements sportifs nationaux, c'est une activité accueillante et ouverte à toutes et tous.

Les compétitions nationales organisées avec le soutien de la commission nationale souvent, sont des moments importants pour celles et ceux qui sont attirés par l'esprit de compétition. Depuis plusieurs mois, les clubs, la commission et le comité Ufolep du Pas de Calais préparent cette finale afin d'accueillir les centaines de participantes et de participants dans les meilleures conditions. Ce comité excelle dans les organisations nationales, grand merci à lui.

En résonnance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, «L'UFOLEP, Terre d'égalité», fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entrainement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.
Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.

Arnaud JEAN
Président National UFOLEP

NATACHA MOUTON-LEVREAY

Après avoir dû annuler cet accueil une première fois, nous y voici !

Le Pas de Calais est heureux de vous accueillir pour la finale nationale de Tennis de Table B. L'activité Tennis de Table sur le département, c'est 80 associations et pas moins de 1 900 adhérent·e·s , autours de 6 secteurs repartis sur l'ensemble du département. Une activité où la pratique jeune est en hausse constante. Vous le devinez le Tennis de Table est l'une de nos plus grosse activité en termes d'effectif.

C'est donc à Méricourt que nous aurons le plaisir de vous recevoir les 26, 27 et 28 avril prochain, avec le soutien de la municipalité et de son maire Mr Bernard Baude , que nous remercions. Mr le Maire qui a mis à disposition toutes les infrastructures sportives pour que cet événement soit une réussite.
Et vous ne serez pas déçus, un espace incroyable vous attend avec pas moins de 3 salles qui vous assurerons des conditions d'accueil exceptionnels.

C'est avec la participation de tous les acteurs du comité que nous allons faire de ces finales une Fête, car oui même si c'est une compétition nationale , nous savons que c'est aussi l'occasion de se retrouver pour un grand nombre d'entre vous.
Nous remercions vivement :
Mr Sébastien Joly, président de l'Association de Tennis de table de Méricourt et toute son équipe de bénévoles.
Les responsables des associations de Grenay, Liévin et Sains en Gohelle : Mr Mickael Rigault, Mr Stéphane Kubiak, Mr Guillaume Delplanque.
Mr Xavier Godin, notre responsable de la CSD et tous les membres.
L'équipe de l'Ufolep 62 : Pascal, Jérôme, Florian et Ugo.
Les services Techniques de la Ville de Méricourt.
L'Ufolep Nationale pour son soutien sur cette finale et les membres de la CNS qui œuvreront tout le week-end.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour qu'ensemble nous partagions ces bons moments, car une finale nationale Ufolep c'est plus qu'une compétition sportive : c'est du fair-play, du respect, de la convivialité, des relations amicales, c'est ça l'esprit Ufolepien !

Au plaisir de vous croiser lors de ce week-end.

Natacha MOUTON-LEVREAY
Présidente départementale Ufolep-Pas-de-Calais

BERNARD BAUDE

"C'est une grande fierté pour notre ville d'accueillir ici, à l'Espace Ladoumègue, ces finales nationales de tennis de table.

L'UFOLEP, par son histoire, issue de l'éducation populaire, et par les valeurs qu'elle défend - la lutte contre toutes les discriminations, pour l'égalité entre les hommes et les femmes - ne pouvait qu'être la bienvenue à Méricourt.

Nous partageons une même vision du sport, porte d'entrée vers la citoyenneté, à travers l'éducation, la solidarité et le souci de mobiliser tous les publics autour d'un but commun : le dépassement de soi, au service du collectif.

A l'image des bénévoles des clubs sportifs qui, par leur investissement invisible et quotidien, rendent possible les performances au plus haut niveau.

Bienvenue donc à tous les pongistes, et bienvenue à l'UFOLEP !

Bernard BAUDE
Maire de Méricourt
Conseiller Régional

XAVIER GODIN

Chèr·e·s ami·e·s,

Depuis toujours, nos pongistes de notre département sont fortement attaché·e·s aux fondements et aux valeurs véhiculées par notre discipline.

La Convivialité, le Respect, le Plaisir, le Partage et le Fair Play sont tant de qualités qui enrichissent nos relations et favorisent l'épanouissement de nos licencié·e·s.
Être sportif·ve, c'est aussi être citoyen·ne à part entière et ce dès le plus jeune âge. La pratique sportive en compétition et en loisir permettent à nos jeunes licencié·e·s d'évoluer avec passion dans un tissu associatif riche et dynamique, dans un cadre où le respect et la tolérance sont les maîtres mots.

La Commission Sportive Départementale de Tennis de table du Pas de Calais, ses 80 associations et ses quelques 1800 adhérent·e·s sommes heureux·euses de vous accueillir les 27 et 28 avril à Méricourt au cœur du bassin minier, Terre de Labeur de Partage et de solidarité à l'occasion des finales Nationales B de tennis de table.

C'est toujours une angoisse d'organiser une telle manifestation, il a fallu beaucoup d'investissements personnel·le·s et de confiance en mes ami·e·s pour y parvenir.

Je remercie vivement le club de Méricourt, le Comité Départemental du Pas de Calais et les membres de la CSD toujours très investi·e·s, mais également les nombreu·x·ses bénévoles et salarié·e·s. Je vous souhaite à tou·te·s une excellente compétition et par-dessus tout un bon week-end chez les Ch'tis.

Amitiés

Xavier GODIN
Responsable de la CSD Tennis de Table

SÉBASTIEN JOLY

Après une première organisation des finales nationales UFOLEP B de Tennis de Table en 2012 qui avait rencontré un vif succès, l'ASTT Méricourt avait souhaité se lancer de nouveau dans l'aventure.
Les années covid sont passées par là. Après plusieurs reports, on y arrive enfin maintenant en 2024.

Comme il y a douze ans, beaucoup de bénévoles se sont mobilisé·e·s pour mener à bien ce nouveau projet.
Je les remercie pour leur engagement et leur mobilisation. Je remercie également la municipalité de Méricourt pour son soutien permanent ainsi que les instances officielles départementales, régionales et nationales pour leur confiance envers notre association.

Une nouvelle fois l'ASTT Méricourt a donc le plaisir de vous accueillir les 27 et 28 avril 2024. Cet événement, j'en suis sûr·e, sera avant tout un rassemblement de pongistes et d'ami·e·s dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes dans le Pas-de-Calais, dans les Hauts-de-France, d'in ch'nord quoi !
Et comme on dit ichi : « Quand on vient d'in ch'nord, on braie 2 fois : quand on arrive et quand on repart ».

Alors bienvenue chez les Ch'tis !

Sébastien JOLY
Président de l'ASTT Méricourt

INFORMATIONS GÉNÉRALES

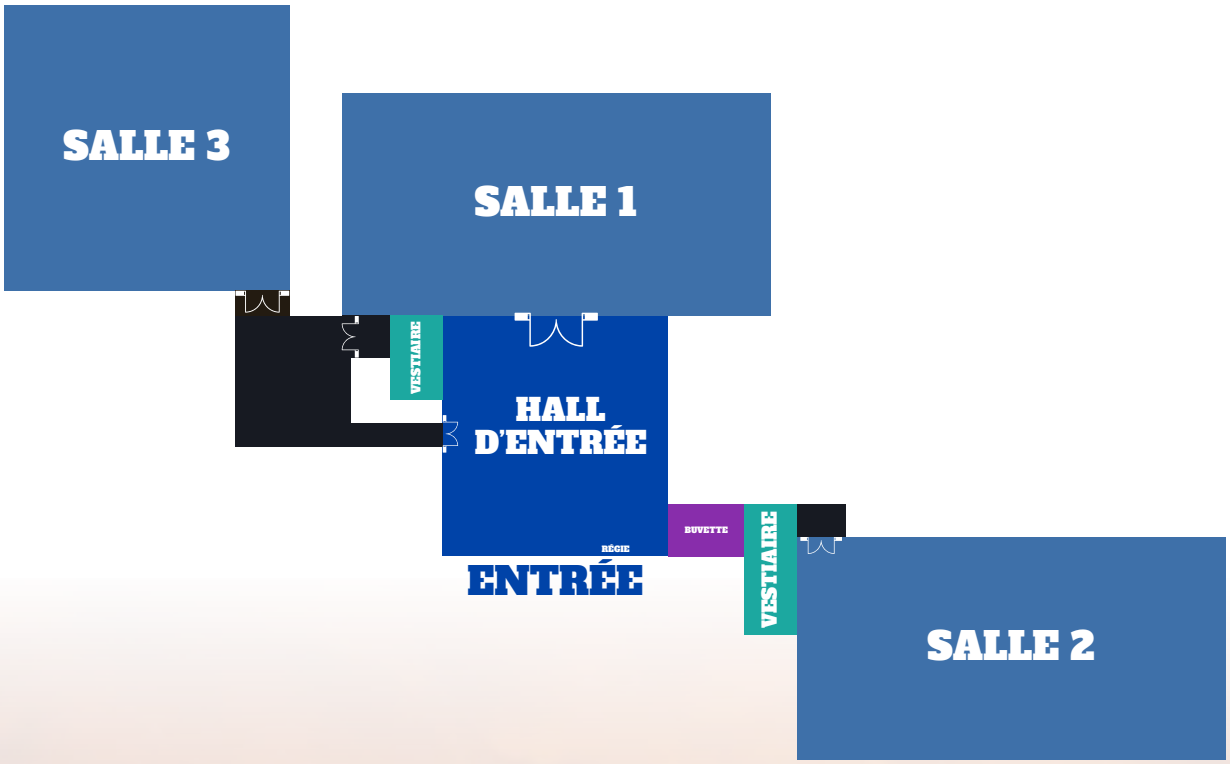

ESPACE SPORTIF
Jules Ladoumegue
Rue Jeannette Prin,
62680 Méricourt

TRANSPORT

Vous arrivez par la route :

- **Par l'autoroute A1, prenez la sortie 16.1 vers Hénin Beaumont.**
- **Par l'autoroute A21, prenez la sortie 14 vers Noyelles-sous-Lens/Sallaumines**

Vous arrivez en train :

- **La gare de Lens se situe à 11 min en voiture du complexe Ladoumègue.**

HÉBERGEMENT

HÔTEL LOUVRE-LENS

HÔTEL BOLLAERT LENS

IBIS STYLES LENS CENTRE GARE

B&B HOTEL LENS MUSÉE DU LOUVRE

NOVOTEL LENS-NOYELLES

HÔTEL PREMIÈRE CLASSE HÉNIN-BEAUMONT

PROGRAMME DU WEEK-END

Vendredi 26 avril

16h Accueil
16h30-20h Accueil des représentants·es des délégations
18h-19h Tirage au sort des Coupes Nationales

Samedi 27 avril

7H30-14H Accueil des représentants·es des délégations et des pongistes
7H45 Appel des équipes
8H-12H Début des Coupes Nationales
12H30 Finales Coupes nationales et 3ème et 4ème place
13H30 Cérémonie protocolaire des coupes nationales
12H-13H30 Restauration à la buvette
A partir de 13H Début du critérium national

Dimanche 28 avril

8H00 Compétitions nationales : Tableau simples et doubles
8H30 Début ¼ de finales
10H Début ½ de finales
12H Réception Officielle
12H-13H30 Restauration Buvette
14H Début des finales
17H Cérémonie protocolaire

Les matchs étant lancés en continu la présence des pongistes est obligatoire 30 minutes avant l'horaire prévu.

RÉGLEMENT ET PRÉSENTATION DES CATÉGORIES

Tableaux des catégories en individuel

MASCULINS			FEMININES		
C00	Messieurs 65 ans et plus	Nés en 1958 et avant			
C01	Messieurs de 55 à 64 ans	Nés de 1959 à 1968	C02	Dames 57 et plus	Nées en 1966 et avant
C03	Messieurs de 44 à 54 ans	Nés de 1969 à 1979	C04	Dames 44 à 56 ans	Nées en 1967 à 1979
C05	Messieurs de 21 à 43 ans	Nés de 1980 à 2002	C06	Dames 21 à 43 ans	Nées de 1980 à 2002
C07	Messieurs de 17 à 20 ans	Nés de 2003 à 2006	C08	Dames 17 à 20 ans	Nées de 2003 à 2006
C09	Garçons de 15 et 16 ans	Nés en 2007 et 2008	C10	Filles 15 et 16 ans	Nées en 2007 et 2008
C11	Garçons de 13 et 14 ans	Nés en 2009 et 2010	C12	Filles 13 et 14 ans	Nées en 2009 et 2010
C13	Garçons 11 et 12 ans	Nés en 2011 et 2012	C14	Filles de 11 et 12 ans	Nées en 2011 et 2012
C15	Garçons 10 ans et moins	Nés en 2013 et après	C16	Filles 10 ans et moins	Nées en 2013 et après

Les catégories C15 et C16 ne sont pas qualificatives pour les épreuves nationales. Les surclassements ne sont pas autorisés

RÉGLEMENT ET PRÉSENTATION DES CATÉGORIES

Tableaux des catégories en double

N° du tableau		Nom du tableau	Catégories concernées
C17	MASCULIN	Doubles Messieurs	C00/C01/C03/C05/C07
C18	FEMININ	Doubles Féminines	C02/C04/C06/C08
C19	FEM/MAS	Doubles Mixtes	C00/C01/C03/C05/C07/C02/C04/C06/C08
C21	MASCULIN	Doubles Cadets / Minimes	C09 / C11
C22	FEMININ	Doubles Jeunes filles	C10/C12/C14
C23	MASCULIN	Doubles Benjamins	C13

Les joueurs ou joueuses autorisés à participer aux compétitions de doubles, sont ceux qualifiés pour les phases nationales des critériums individuels. La formation des équipes de doubles est prioritairement régionale. Elle pourra, éventuellement, comprendre des pongistes de régions différentes pour pallier les effectifs impairs constatés. Les inscriptions en doubles sont faites par le responsable régional ou de zone, sur la plateforme nationale en même temps que les inscriptions en individuels.
Aucune inscription de double ne sera acceptée le jour de la compétition.

JUGES ARBITRES ET OFFICIELS

- La CNS, en accord avec la Direction Nationale, à partir des besoins prédéfinis avec l'organisateur et en fonction des personnes ressources au sein du département et de la Région organisatrice, nomme les officiels pour la Gestion de la ou des Compétitions.
- La commission nationale délèguera un de ses membres, chargé d'assurer la liaison avec le comité organisateur et de vérifier la conformité de l'organisation selon le cahier des charges fourni. Cette personne pourra être la même que pour le suivi des finales des coupes nationales.
- Chaque délégation devra obligatoirement fournir au moins un arbitre pour le déroulement de la compétition nationale.
- Le département organisateur est chargé de former et de fournir un nombre suffisant d'arbitres afin que la compétition puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Lorsque, exceptionnellement, l'organisateur ne peut fournir suffisamment d'arbitres, la compétition doit quand même se dérouler en faisant arbitrer des joueurs ou des arbitres fournis par les délégations présentes.
- En cas de besoin, un auto-arbitrage pourra être demandé aux joueurs.
- Le contrôle des licences étant effectué au moment des engagements sur la plateforme nationale, seul un contrôle exceptionnel pourra être effectué le week-end des finales nationales auprès des joueurs présents.

Nous invitons toutes les personnes intéressées pour arbitrer pendant la compétition à se faire connaître auprès de leur délégation régionale pour que le/la responsable puisse faire les inscriptions sur l'espace d'engagement aux compétitons nationales.

Chaque arbitre devra se présenter auprès du comité d'organisation à son arrivée afin de pouvoir intégrer l'équipe d'arbitrage officielle de l'épreuve.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

-Les règles de jeu sont celles de l'ITTF.
-Les parties se déroulent pour tous les simples en trois manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart ; et pour les doubles en deux manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart et en trois manches à partir des demi-finales.
-Les tableaux de simples seront gérés sur le principe du classement intégral ; ce qui signifie que les joueurs présents s'engagent à participer à l'ensemble de la compétition.
Le juge arbitre pourra décider le dimanche, en fonction de l'horaire, de mettre fin au classement intégral dès lors que chaque joueur présent aura effectué au moins 2 rencontres complémentaires à l'issue des phases de poules.
-La première phase des simples se déroulera par poules.
Les 2 premiers joueurs de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final et les autres joueurs (3e et 4e) pour un tableau annexe. Dans les 2 cas, les joueuses et joueurs effectueront des matches complémentaires à l'issue des poules.
Un classement intégral pourra être effectué dans une majorité des tableaux individuels, et plus particulièrement dans les tableaux de jeunes.
Classement des joueurs :
Le classement UFOLEP proposé par la délégation régionale ou départementale sera retenu. En cas de doute, le juge arbitre se donne la possibilité d'interroger les délégations sur les modalités d'attribution des classements.
Convocations et confirmations :
Aucune convocation individuelle ne sera envoyée par la Commission Nationale. Chaque département reçoit la circulaire d'organisation dès qu'elle est établie par les responsables et transmet les informations aux intéressés de son département.
-Il appartient aux seuls responsables régionaux ou à défaut départementaux, en accord avec les qualifiés, de confirmer les participations auprès du responsable national.
-Seuls les remplacements dans une même catégorie sont autorisés après la clôture des confirmations. Dans tous les cas, le joueur remplaçant doit avoir participé au tour départemental et régional.
-Le juge arbitre en accord avec la CNS pourra procéder à des repêchages supplémentaires pour remédier à des désistements non remplacés. Ces repêchages s'effectueront sur la liste des joueurs « réservistes » inscrits préalablement sur la plateforme nationale d'engagements, ou sur la liste des joueurs issus des phases régionales ou de zone régionale du département organisateur de l'épreuve concernée.

MODALITÉS D'ENGAGEMENT DES SPORTIFS·VES

Droits d'engagements : après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP nationale adressera à chaque comité régional une facture du montant des engagements :

§ Adultes : 15€
§ Jeunes : 8€
Les engagements des sportifs aux épreuves nationales de tennis de table (coupes et individuels) s'effectuent via la plateforme nationale d'engagement aux compétitions nationales UFOLEP : www.cns-webservice.org
Les engagements sont à faire jusqu'au 7 avril 2024, passé cette date, vous n'aurez plus la possibilité d'engager de sportifs.
Pour tout renseignement concernant les engagements :
M. Pierre BAYON
Responsable de la CNS Tennis de Table – cns.tennis-de-table@ufolep.org

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE

LA VILLE DE MÉRICOURT

Méricourt est la 14ème Ville de la CALL, ce qui en fait une des communes les plus denses de l'agglomération, avec plus de 1500 habitants au km², c'est 15 fois plus qu'en France et 7,5 fois plus que dans le Pas-de-Calais.
Méricourt est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'INSEE.
Malgré cette forte densité par sa situation géographique en frange des villes de Lens et de Liévin, Méricourt est également rurale, par le sud, à proximité de nombreux villages, tels que Arleux en Gohelle, Acheville,etc...

La catastrophe minière du 10 mars 1906
Cette terrible catastrophe (coup de grisou) a eu lieu ici, Méricourt en était l'épicentre. C'est notre terre qui a tremblé sous le coup fatal de cette apocalypse industrielle. Les propriétaires desconcessions minières du XXème siècle possédaient les matières premières et l'outil deproduction. Ils se voulaient aussi propriétaires des travailleurs et de leurs familles. Ils n'ont pas écouté les nombreuses alertes des représentants des travailleurs (Notamment Pierre SIMON, délégué syndical, connu sous le nom de « Ricq ») qui leur déconseillaient de descendre à cause du grisou. Une rue importante de Méricourt porte le nom de Pierre SIMON.
Hommage à ces femmes et ces hommes, à cette humanité ouvrière !
Faussement appelée Catastrophe de Courrières car elle tirait son nom de la compagnie des mines de Courrières qui exploitait le gisement de charbon du bassin minier. Exploitation minière qui fournissait avant le drame, pas loin de 10% de la production nationale.
Officiellement 1099 morts ce 10 mars 1906 (404 Méricourtois), plus grande catastrophe minière d'Europe et 2ème mondiale dévastant plus de cent kilomètres de galeries dans les fosses à Billy-Montigny, Sallaumines et Méricourt. Plus de 1000 morts dont un tiers d'adolescents de 13-18 ans, une cinquantaine de sauveteurs tués... Et seulement 13 rescapés au bout de 20 jours de souffrance.

VILLE de MÉRICOURT
Tournée vers l'avenir

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE

BALADE SUR LES PLUS HAUTS TERRILS D'EUROPE

Êtes-vous déjà monté·e sur un terril ? Quand on vit dans le Nord-Pas-de-Calais, on est tellement habitué à ces silhouettes coniques qu'on oublie parfois que les terrils offrent des opportunités de balades insolites à deux pas de chez soi !
En effet, pendant 150 ans, le bassin de Lens a vécu par et pour le charbon. Afin de conserver les sites témoin de cet âge d'or révolu, le bassin minier a été inscrit en 2012 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Venez découvrir les deux terrils jumeaux 11/19 de Loos-en-Gohelle, les plus hauts terrils d'Europe Un site remarquable, résultat d'une reconversion vraiment réussie. L'ancien site minier est aujourd'hui un des hauts lieux, ô combien emblématique, du Nord-Pas-de-Calais.

Accès libre et gratuit
Distance : 3 km – 1h / 1h30
Accès principal (conseillé) par le site de la base 11/19, rue Léon Blum, Loos-en-Gohelle.
Parking : Sur la base 11/19, rue Léon Blum
Adapté aux enfants mais avec surveillance
Accès handicapés : La plus grande partie des parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite. Chemin stabilisé jusqu'à la plate forme à mi hauteur, altitude 110 m.

Quelques précautions à prendre :

Des chaussures adaptées à la randonnée
Des vêtements coupe vent
De l'eau
De la prudence, surtout en descente.

L'Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin vous propose des visites guidées de la base 11/19. Tél +33 (0)3 21 67 66 66

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE

LE LOUVRE LENS

À Lens, découvrez le « Louvre autrement »

Un Louvre de verre et de lumière, à l'architecture résolument contemporaine ; un Louvre dont la muséographie élégante et novatrice offre une expérience de visite unique au monde.

Inauguré le 4 décembre 2012, le musée du Louvre-Lens est situé au cœur de l'ancien bassin minier du Nord-Pas de Calais. Le bâtiment de verre et d'aluminium se déploie au milieu d'un parc de 20 hectares.

La Galerie du temps constitue le cœur du Louvre-Lens. Elle présente plus de 200 chefs-d'œuvre issus des collections du Louvre, dans un espace spectaculaire de 3000 m², et propose un parcours inédit à travers l'histoire de l'art, depuis l'invention de l'écriture en Mésopotamie au 4e millénaire avant notre ère, jusqu'à la révolution industrielle au milieu du 19e siècle. Sa scénographie à la fois chronologique et pluridisciplinaire crée un dialogue nouveau entre les époques, les techniques et les civilisations.

Véritable cité culturelle, le Louvre-Lens est le 2ème musée le plus fréquenté en région après le musée des Confluences à Lyon. Il accueille une moyenne de 450 000 visiteurs par an.

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE

NOTRE DAME DE LORETTE

Au milieu de la nécropole se dressent la tour lanterne et la basilique, veillant sur tous les soldats. Tel un phare, la lumière projetée au sommet de la tour est visible à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les deux monuments, richement décorés, ont été conçus par l'architecte Louis-Marie Cordonnier.

Avec sa position dominante et les terribles batailles dont elle fut témoin, la colline de Notre-Dame-de-Lorette s'impose dès 1919 comme lieu de commémoration du sacrifice de milliers de combattants. Aujourd'hui, le cimetière provisoire créé lors des batailles d'Artois est devenu une nécropole de regroupement de plus de 150 cimetières. Y reposent plus de 42000 soldats, faisant de Notre-Dame-de-Lorette la plus grande nécropole nationale.

Adresse
2 Place de Notre Dame de Lorette,
62153 Ablain-Saint-Nazaire

Téléphone
03 21 74 83 15

L'UFOLEP, TERRE D'ÉGALITÉ

L'UFOLEP, fidèle à ses principes fondateurs, place l'égalité au cœur de ses préoccupations. Nous croyons fermement en la promotion d'une société inclusive et juste, où chaque individu a l'opportunité de s'épanouir pleinement, quel que soit son origine, son genre, ou ses capacités. C'est avec enthousiasme que les finales nationales auront comme thématique en 2024 : l'égalité.

Le département du Pas-de-Calais ayant fait face à des inondations records, le jour de l'événement, une ressourcerie sera mise en place en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) afin de collecter le matériel sportif dont vous ne vous servez plus.
Nous encourageons vivement la participation de tous pour contribuer à cette initiative solidaire et aider les personnes touchées par les inondations. Cette ressourcerie vise à apporter un soutien aux associations affectées, ainsi qu'à leurs membres.

NOUS SUIVRE

CHAMPIONNAT NATIONAL TENNIS DE TABLE
UFOLEP MÉRICOURT

UFOLEP PAS DE CALAIS

UFOLEP62

Club des supporters de l'ASTT Méricourt

MERCI À NOS PARTENAIRES

Région Hauts-de-France

ASTT MÉRICOURT

62 Pas-de-Calais Mon Département

CALL Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

DAUPHINTT.COM

Crédit Mutuel Nord Europe

VILLE de MÉRICOURT Tournée vers l'avenir

FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire